

Un projet ambitieux pour un 14ème apaisé

I- Par thématiques :

Sécurité

Dans le 14^e arrondissement, l'insécurité du quotidien progresse et altère profondément la qualité de vie des habitants. Incivilités récurrentes, trafics visibles autour des portes, occupations illicites des halls d'immeubles, dégradations des parties communes, nuisances nocturnes : ces phénomènes nourrissent un sentiment d'abandon, en particulier dans certains ensembles de logements sociaux. Les femmes, les familles et les personnes âgées sont les premières victimes de cette insécurité diffuse mais persistante. Face à cette situation, il est temps de rompre avec l'inaction et de rétablir une autorité républicaine claire et protectrice, y compris dans les espaces aujourd'hui trop souvent laissés hors du champ de l'intervention publique.

Je mettrai en place dans le 14^e arrondissement une véritable police municipale de proximité, visible, présente et opérationnelle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Des patrouilles pédestres et véhiculées seront déployées en priorité dans les secteurs sensibles : Porte d'Orléans, Porte de Vanves, Moulin de la Vierge, Plaisance, mais aussi autour de la prison de la Santé, et plus globalement aux alentours des parcs, et aux abords des établissements scolaires et équipements publics (stades etc.). Les effectifs de policiers municipaux seront augmentés de manière significative, ils seront armés, formés et dotés de moyens modernes. Ils interviendront en première ligne contre les incivilités, les trafics et les troubles à l'ordre public, en lien étroit avec la Police nationale, afin d'assurer une présence continue et dissuasive sur le terrain.

La sécurité du 14^e passera également par une réorganisation profonde de la protection des logements sociaux. J'intégrerai les agents du GPIS (Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance) au sein de la Police municipale afin de créer une force unifiée, plus réactive et plus efficace. Cette fusion permettra enfin aux policiers municipaux d'intervenir pleinement dans les halls, cages d'escaliers et parties communes des immeubles sociaux, aujourd'hui trop souvent occupés par des trafics, des regroupements violents ou des activités illégales. Les habitants retrouveront ainsi le droit fondamental à la tranquillité et à la sécurité dès le seuil de leur immeuble.

Ce dispositif sera renforcé par un déploiement ciblé de la vidéoprotection dans l'arrondissement, notamment aux abords des immeubles sociaux, des écoles, des stations de métro et des pôles commerciaux. Les caméras modernisées permettront une détection rapide des situations à risque et une intervention coordonnée des forces de sécurité. Un plan ambitieux d'éclairage public viendra compléter cette action, en sécurisant les cheminements piétons, les entrées d'immeubles et les espaces aujourd'hui anxiogènes, de jour comme de nuit.

Enfin, je ferai du 14^e arrondissement un territoire exemplaire de coopération entre la Ville, les bailleurs sociaux et l'État. Des patrouilles conjointes Police municipale–Police nationale seront mises en place dans les secteurs les plus exposés, tandis que les habitants seront associés à une politique de prévention et de dialogue de proximité. L'objectif est clair : restaurer durablement la tranquillité publique, sécuriser les logements sociaux comme l'espace public, et rendre au 14^e arrondissement un cadre de vie apaisé, sûr et digne pour toutes et tous.

Enfin, pour réaffirmer nos valeurs républicaines, nous nommerons une école du 14^{ème}, école Samuel Paty.

Propreté

Dans le 14^e arrondissement, la propreté est devenue une attente prioritaire des habitants, tant dans les quartiers résidentiels que sur les axes très fréquentés comme l'avenue du Maine, les abords des gares et des hôpitaux. Pour y répondre efficacement, la collecte des déchets et le nettoyage des rues seront confiés à un prestataire privé dans le cadre d'une délégation de service public, avec un objectif simple et mesurable : des rues propres partout, tout le temps. Cette organisation permettra de mettre fin à la dispersion actuelle des responsabilités et de garantir des fréquences de passage adaptées aux réalités locales.

La délégation au privé permettra de réaliser des économies significatives, la collecte étant aujourd'hui plus coûteuse en régie qu'en délégation. Ces économies ne serviront pas à réduire l'effort sur la propreté, mais au contraire à réinvestir dans des équipements plus modernes et plus efficaces : renouvellement accéléré des véhicules de collecte par des camions électriques moins bruyants et moins polluants, développement du nettoyage mécanisé, renforcement des corbeilles intelligentes et amélioration de l'accès aux solutions de dépôt pour les encombrants et les déchets spécifiques.

Cette délégation reposera sur une obligation de résultats, et non de moyens. Le prestataire sera contractuellement tenu de respecter des niveaux de propreté précis, des délais d'intervention courts en cas de dépôts sauvages ou de salissures, et fera l'objet de contrôles réguliers et transparents. Des indicateurs de performance par quartier seront suivis et rendus publics, avec des pénalités financières en cas de manquement, afin de garantir une amélioration durable et vérifiable de la propreté dans tout le 14^e.

La mairie d'arrondissement conservera un rôle central de pilotage de proximité : définition des priorités, remontée des signalements, ajustement des interventions et dialogue avec les habitants. Les agents municipaux concernés pourront, sur la base du volontariat et avec maintien des garanties prévues par la loi, être repris par le prestataire. Avec cette nouvelle méthode, le 14^e arrondissement se dotera d'un service de propreté plus réactif, mieux équipé et plus lisible pour les habitants, sans augmentation d'impôts, en mettant enfin l'argent public au service de résultats concrets.

Nous créerons un schéma spécifique de nettoyage les jours de marché et de puces.

Urbanisme/Espaces Verts/Lutte contre la densification

Notre projet urbain s'inscrit en rupture avec la logique de densification systématique qui fragilise l'équilibre des quartiers, dénature le cadre de vie et banalise des sites d'exception. Nous refusons une ville pensée uniquement en termes de rendement foncier ou de « quota SRU », au détriment de ses habitants, de ses respirations végétales et de son histoire. L'urbanisme doit redevenir un outil au service de l'humain, respectueux des identités locales et attentif aux usages existants.

Nous affirmons une volonté claire de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural, paysager et culturel, qu'il s'agisse de grands ensembles historiques ou de lieux plus discrets mais essentiels à la vie de quartier. La préservation des espaces verts, des cœurs d'îlot, des jardins et des sites patrimoniaux remarquables constitue un axe central de notre engagement. Aucun îlot de verdure, aucun site historique ne doit être sacrifié lorsque des alternatives existent, et chaque projet doit être évalué à l'aune de son impact réel sur la qualité de vie.

Enfin, nous défendons une méthode fondée sur la concertation et la réversibilité des choix urbains. Là où des projets sont contestés, inachevés ou sources de fractures locales, nous proposons des moratoires et la réouverture du dialogue avec les riverains, les associations et les acteurs culturels. Notre ambition est de construire une ville plus apaisée, plus respirable et plus juste, qui privilégie les usages culturels, éducatifs et solidaires, et où la préservation des espaces ouverts et du patrimoine prime durablement sur toute densification excessive.

Il existe d'autres ressources foncières disponibles pour les Parisiens, et notre projet en matière de logements le démontre. Nous refusons de sacrifier des espaces verts qui peuvent apporter à tous de la fraîcheur, de la biodiversité et des bienfaits pour la santé.

Nous animerons la Petite ceinture, en mettant en valeur sa biodiversité et sa poésie.

Redynamiser le commerce de proximité

Dans le 14^e arrondissement, la vitalité commerciale est un enjeu central de la qualité de vie. L'avenue du Général Leclerc, et la rue d'Alésia, artères structurantes du sud parisien, la rue des Plantes et la rue de l'Ouest notamment voient se multiplier les rideaux baissés. La mise à sens unique de l'avenue du Général Leclerc a accéléré une perte de fréquentation déjà sensible, tandis que la rue d'Alésia connaît une vacance commerciale croissante et une fragilisation du commerce indépendant. Cette situation n'est pas une fatalité : la Ville dispose de leviers puissants pour enrayer ce décrochage et redonner de l'élan à ces axes majeurs.

Dans le 14^e, la foncière publique doit devenir un outil actif au service des commerçants de proximité. Les locaux commerciaux appartenant à la Ville ou à ses bailleurs doivent être mobilisés pour accueillir des activités diversifiées, utiles aux habitants et accessibles financièrement. En lien avec la SEM Paris Commerces, des moyens spécifiques seront orientés vers l'avenue du Général Leclerc et la rue d'Alésia afin de racheter des baux vacants et de proposer des loyers réellement inférieurs au marché, progressifs dans le temps, pour permettre aux commerçants de s'installer durablement. L'objectif est clair : lutter contre la vacance et le mono-commerce, et recréer une continuité commerciale attractive.

La question de l'accessibilité est déterminante dans le 14^e. Un commerce que l'on ne peut plus rejoindre facilement finit par disparaître. Les plans de circulation seront donc réévalués lorsque leur impact négatif sur l'activité est avéré. Sur l'avenue du Général Leclerc, une concertation spécifique sera engagée avec les commerçants, les riverains et les usagers pour corriger les effets du sens unique, améliorer la lisibilité des parcours et faciliter l'accès aux commerces. Le stationnement professionnel gratuit pour les commerçants et artisans sera doublé de façon concertée, renforçant la disponibilité réelle des aires de livraison, afin de soutenir l'activité quotidienne.

Le 14^e a également souffert de chantiers longs, mal coordonnés et pénalisants pour les commerces, notamment autour de la rue d'Alésia. Une coordination stricte des travaux sera mise en place afin de limiter leur durée, d'éviter les chevauchements et d'anticiper systématiquement leurs impacts économiques. Des délais contraignants et des pénalités automatiques protégeront les commerçants contre des pertes de chiffre d'affaires injustifiées, tout en garantissant des chantiers plus propres, plus sûrs et plus respectueux de l'espace public.

Pour accompagner les acteurs économiques du 14^e, un Business Center d'arrondissement offrira un guichet unique aux entrepreneurs et porteurs de projets. En parallèle, un directeur de la stratégie commerciale sera nommé pour le 14^e afin d'animer les rues commerçantes, soutenir les associations locales et construire chaque année une stratégie spécifique pour l'avenue du Général Leclerc, la rue d'Alésia et les pôles de proximité. L'ambition est de redonner une identité réelle à ces axes, de soutenir les temps forts commerciaux et de recréer une dynamique collective.

Enfin, face à la spéculation et à la vacance, la Ville encouragera dans le 14^e les démarches coopératives associant commerçants, habitants et investisseurs locaux, notamment sous forme de SCIC, pour reprendre la main sur le devenir des murs commerciaux. Chaque projet d'aménagement ou de circulation fera l'objet d'un véritable « test commerce » avant décision. Gouverner localement, c'est anticiper : dans le 14^e arrondissement, la transformation urbaine devra désormais se faire avec et pour celles et ceux qui font vivre ses rues. Un commerce qui ouvre, c'est un quartier qui s'anime, et d'autres vitrines qui s'allument.

Culture et transmission

Héritier de l'histoire artistique de Montparnasse, terre d'accueil d'artistes et d'intellectuels, le 14^e arrondissement conserve un tissu exceptionnel de lieux de création, d'ateliers d'artistes, de théâtres de proximité et de cinémas indépendants qui font son identité. Alors que certaines fondations quittent progressivement le quartier, notre ambition est de réaffirmer sa vocation culturelle en réinvestissant de nouveaux espaces et en soutenant la création contemporaine. Nous pourrions accueillir la nouvelle " Villa Niki ", projet de Pierre-Yves Bournazel, grande maison parisienne dédiée à la création contemporaine, sur le modèle de la Villa Medici à Rome, résidence pour jeunes artistes, espace d'exposition du Fonds d'art contemporain de la Ville, une implantation de la Maison Gérard Philippe accueillant l'AAFA, un centre mutualisé de stockage et de prêt de décors et costumes de théâtre, inspiré du modèle de la Comédie-Française. Cette Villa Niki pourrait être située sur le site de La Rochefoucauld.

Ici, la culture ne se consomme pas seulement : elle se fabrique, se partage et se transmet, dans une logique de proximité qui participe pleinement à l'identité du quartier.

Dans cette perspective, nous voulons mettre le fort terreau culturel et sportif du 14^e au service des habitants, et en priorité des jeunes. L'objectif est d'améliorer concrètement leur quotidien en leur donnant un accès élargi à l'art, à la culture et au sport, puissants leviers d'émancipation, d'inclusion et de cohésion entre les générations.

Notre ambition est de permettre à chaque jeune, quel que soit son milieu social ou ses aptitudes, de découvrir des pratiques variées et épanouissantes en dehors du cadre scolaire. Déployé principalement pendant les vacances, avec des prolongements possibles tout au long de l'année, ce parcours développera la curiosité, la confiance en soi et l'esprit collectif.

Le programme reposera sur trois piliers complémentaires : un volet artistique avec des ateliers dans les lieux de création du 14^e et une restitution publique des œuvres ; un volet culturel proposant cinéma-débat, théâtre, musique, danse, visites et rencontres ; et un volet sportif favorisant la découverte d'activités variées dans un esprit de bien-être et de cohésion.

Le théâtre 14 implanté dans le centre Paris Anim Marc Sangnier permettra de tisser des liens entre la culture et le sport.

Chaque semaine s'organisera autour d'un thème commun avec des activités encadrées par des professionnels, en lien avec les associations et structures locales. Soutenu par un financement mixte garantissant l'accessibilité à tous, ce projet constituera un levier structurant pour l'épanouissement des jeunes et le renforcement durable du lien social dans l'arrondissement.

Créer des parcours de découverte culturels et pédagogiques sur les traces des artistes et des acteurs historiques du 14^e

Raconter l'histoire du 14^e en mettant à l'honneur les artistes et les figures et lieux emblématiques de l'arrondissement, comme autour de la place de Catalogne, le projet de forêt des figures du 14^e et de passage Anna Waisman, portés par le conseil de quartier de Pernety. Ces cheminements, accessibles à tous, ponctués d'œuvres originales installées dans l'espace public, seront à la fois des lieux de transmission, de découverte et de création vivante, reliant mémoire artistique et scène contemporaine, et faisant du 14^e un musée à ciel ouvert.

A l'instar d'autres villes comme Quimper et Périgueux, nous développerons des « box escapade game », pour faire découvrir ces lieux emblématiques de l'arrondissement à des publics familiaux ou de centres de loisir. Conçues de manière thématique et adaptées à chaque niveau scolaire, primaire, collège et lycée, elles permettent de faire jouer une trentaine d'enfants avec leurs animateurs simultanément dans les rues du quartier, tandis qu'un système de cartes permet de faire travailler des petits groupes sur des thématiques différentes.

Logement

Dans le 14^e arrondissement, nous faisons le constat, comme dans l'ensemble de la ville, d'un marché du logement très tendu, qui contribue au départ des familles et des classes moyennes qui font vivre nos quartiers, de Montparnasse à la porte d'Orléans. Face à la hausse continue des prix et à la raréfaction des logements accessibles, nous voulons rompre avec une politique coûteuse et inefficace pour bâtir un pacte de confiance à l'échelle du 14^e. Notre objectif est clair : permettre à celles et ceux qui travaillent, étudient et s'engagent dans l'arrondissement de pouvoir s'y loger dignement.

Nous voulons redonner de l'oxygène au marché local, lutter contre la vacance dans le parc privé, cesser cette préemption très couteuse, ainsi que toute densification/bétonnisation qui va à l'encontre de la qualité de vie des habitants mais aussi de la protection du patrimoine et des espaces verts. Nous stabiliserons le quota de logement sociaux à 31%.

Afin de lutter contre la vacance dans le parc privé, nous simplifierons les démarches et accompagnerons la gestion locative pour remettre rapidement des biens sur le marché, au bénéfice des salariés, des indépendants et des étudiants. Nous mettrons en place un dispositif de garanties contre les impayés et les dégradations, accessible aux propriétaires sur la base du volontariat.

Dans un arrondissement attractif et aussi concerné par les locations de courte durée, nous proposerons également de limiter strictement ces dernières à 30 jours par an afin que les résidences principales ne soient plus détournées de leur vocation. Notre priorité est simple : chaque logement doit d'abord servir à loger durablement des habitants du 14^e.

Nous remettrons aussi en ordre le logement social dans l'arrondissement. Nous voulons améliorer concrètement le service rendu aux locataires : entretien des immeubles, ascenseurs, rénovation thermique, transparence dans les attributions. Nous défendons une gouvernance plus ouverte, associant davantage les locataires, et des critères d'attribution plus lisibles, avec une attention particulière portée aux travailleurs essentiels – enseignants, soignants, agents municipaux – qui doivent pouvoir vivre près de leur lieu d'engagement. Pour favoriser la mixité et libérer des logements familiaux, nous encouragerons la mobilité au sein du parc social, en incitant les parcours résidentiels adaptés aux besoins de chacun.

Enfin, nous ferons de la rénovation énergétique une priorité du 14^e. Nous accélérerons la rénovation des passoires thermiques, dans le parc social comme dans les copropriétés privées, en mobilisant des aides renforcées et des incitations fiscales locales. Cela aidera également à remettre sur le marché locatif des logements aujourd'hui vacants.

Nous souhaitons que le 14^e redevienne un arrondissement où l'on peut habiter, fonder une famille, étudier et travailler sans être contraint de partir.

Un 14^e pour les familles

Nous refusons que les familles soient contraintes de quitter notre arrondissement faute de logements accessibles, de services adaptés et de perspectives pour leurs enfants. Autour de Pierre-Yves Bournazel, nous portons l'ambition d'un 14^e vivant et familial, où les classes moyennes peuvent se loger, travailler et élever leurs enfants sereinement. Notre objectif est clair : permettre aux familles de rester et de s'installer durablement dans nos quartiers, d'Alésia à Montparnasse, de Plaisance au Parc Montsouris.

Nous ferons des écoles du 14^e une priorité absolue. Nous nous engageons à rénover, végétaliser et moderniser 100 % des écoles de l'arrondissement, afin de garantir à chaque enfant des

conditions d'apprentissage sûres et saines. Nous installerons des capteurs de CO₂, améliorerons la qualité de l'air et transformerons les cours en véritables îlots de fraîcheur.

Dans les cantines, nous développerons la cuisine sur place ou en liaison chaude pour proposer des repas 100 % durables, avec des produits frais, de saison et locaux. Nous renforcerons également la qualité et la sécurité du périscolaire dans toutes les écoles du 14^e : contrôle rigoureux des recrutements, formation renforcée des animateurs, inspections régulières et transparence totale pour rétablir la confiance des parents.

Parce que la garde d'enfants est un défi quotidien dans nos quartiers, nous créerons de nouvelles places en crèche et développerons des solutions souples adaptées aux rythmes de vie des familles du 14^e. Nous rendrons l'attribution des places plus transparente grâce à des critères clairs et publics.

Nous lancerons des « Maisons des Nounous » dans des locaux municipaux disponibles en soirée et le week-end, afin d'offrir des solutions accessibles financièrement, notamment pour les familles monoparentales nombreuses dans l'arrondissement. Nous mettrons en place un véritable service minimum dans les écoles les jours de grève pour que les parents ne soient plus pris au dépourvu et puissent concilier vie professionnelle et vie familiale.

Enfin, nous préparerons les enfants et les adolescents du 14^e au monde de demain. Nous introduirons dès le primaire une initiation au codage et à l'intelligence artificielle dans les temps périscolaires, en lien avec les bibliothèques et équipements culturels de l'arrondissement. Nous soutiendrons le départ en colonies et en classes découvertes pour que chaque enfant puisse s'ouvrir à d'autres horizons. Au collège, nous défendrons un début des cours à 9h et le respect effectif de l'interdiction des smartphones pour protéger le sommeil, la santé mentale et la concentration des adolescents. Avec ce projet, nous faisons un choix clair pour le 14^e : celui d'un arrondissement qui protège ses familles, investit dans ses enfants et reste fidèle à sa vocation de quartier accueillant et intergénérationnel.

Mobilités : stop à la pagaille dans le 14^e
--

Dans le 14^e arrondissement, nous faisons le constat d'une mobilité devenue chaotique, anxiogène et parfois dangereuse. Entre les travaux interminables, les bus ralentis, les conflits d'usages et le sentiment d'insécurité dans les transports, se déplacer est devenu une épreuve pour beaucoup d'habitants. Nous refusons l'opposition stérile entre « tout-vélo » et « tout-voiture » : notre objectif est d'ordonner, d'apaiser et de coordonner les mobilités, en protégeant d'abord les plus vulnérables – piétons, personnes âgées, familles, personnes en situation de handicap – qui sont les premiers usagers de l'espace public dans nos quartiers.

Nous voulons redonner toute sa place au bus, transport essentiel dans le 14^e. Aujourd'hui trop lent, il doit redevenir fiable, rapide et propre. Nous mettrons en place des feux intelligents pour lui donner la priorité aux carrefours congestionnés et renforcerons la vidéo verbalisation des voies réservées. Une ligne de bus express partira de la Porte d'Orléans pour traverser efficacement l'arrondissement vers le nord de Paris, offrant une alternative structurante aux trajets saturés.

D'ici 2026, nous garantirons également la fin des bus diesel, remplacés par des véhicules électriques ou hybrides, plus silencieux et moins polluants pour les riverains.

La sécurité dans les transports et dans l'espace public sera une priorité absolue dans le 14^e. Nous défendons une présence humaine visible et dissuasive dans les métros en soirée, ainsi qu'une police municipale de proximité, forte et opérationnelle 24h/24, capable d'intervenir aussi bien dans les stations qu'à leurs abords. Les passages piétons, notamment sur les grands axes comme l'avenue du Général Leclerc, feront l'objet d'une vigilance renforcée. Nous déploierons des minuteurs, des aménagements accessibles et un plan « zéro mort » pour les piétons. Nous sécuriserons également les carrefours les plus accidentogènes et remettrons de l'ordre sur les pistes cyclables afin de garantir une cohabitation apaisée entre tous les usagers.

Nous mettrons fin au désordre des chantiers qui pénalise lourdement la vie économique locale. Dans le 14^e, l'avenue du Général Leclerc illustre les dérives actuelles : travaux mal coordonnés, mise en sens unique sans concertation, perte de chiffre d'affaires pour les commerçants et augmentation préoccupante de la vacance commerciale. Nous créerons une cellule unique de coordination des travaux afin que chaque ouverture de voirie soit planifiée, limitée dans le temps et réellement contrôlée. Les retards seront sanctionnés et les impacts sur la circulation anticipés, pour protéger les riverains et soutenir le commerce de proximité.

Nous agirons aussi sur le stationnement et la logistique, qui sont devenus un casse-tête dans l'arrondissement. Nous proposons de racheter des parkings souterrains, dont six parkings représentant environ 2 700 places dans le 14^e, afin de les rendre sûrs, propres et accessibles gratuitement aux habitants et à ceux qui travaillent à Paris. En contrepartie, nous pourrions supprimer environ 2 700 places en surface dans l'arrondissement pour élargir les trottoirs, créer des espaces apaisés et doubler les places de livraison, que nous rendrons accessibles aux riverains la nuit. Cela mettra notamment fin aux livraisons en double file qui bloquent bus et circulations.

Enfin, nous porterons une vision cohérente à l'échelle du Grand Paris, indispensable pour un arrondissement comme le 14^e, situé à une porte stratégique de la capitale. Autour de la Porte d'Orléans, nous engagerons des études pour couvrir davantage le périphérique, réduire le bruit et la pollution, reconnecter les quartiers et créer de nouveaux espaces de respiration. Nous mettrons en place une vitesse évolutive sur le périphérique grâce à des capteurs intelligents, afin d'adapter la circulation aux conditions réelles. Notre méthode sera claire : des décisions fondées sur les données, la concertation et le pragmatisme, pour rendre aux habitants du 14^e une mobilité simple, sûre et apaisée.

Réhabilitation de la Petite Ceinture

Le projet vise à transformer la Petite Ceinture du 14^e arrondissement en un espace dédié au bien-être, à la nature et à la culture partagée. Il s'agit de préserver la biodiversité existante tout en valorisant le patrimoine ferroviaire par des usages contemporains.

Le programme prévoit un espace piéton et apaisé, avec des accès accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les tunnels seraient thématiques (jeux pour enfants, librairie, café, artisanat, expositions, sport...) et les anciens wagons reconvertis en boutiques ou lieux culturels, via des baux modérés et temporaires.

Un lien direct pourrait être créé avec le parc Montsouris afin d'intégrer la Petite Ceinture dans un réseau vert cohérent. Chaque espace porterait le nom de grandes figures artistiques liées au 14^e arrondissement (Modigliani, Soutine, Man Ray, Brassens, etc.), renforçant l'identité culturelle du lieu.

Le projet est conçu comme un modèle reproductible sur l'ensemble de la Petite Ceinture, au service d'un Paris plus vert, plus humain et plus vivant.



II- Par quartier :

Nous rétablirons un dialogue apaisé et constructif entre les habitants du 14^e, et les élus qui les représentent.

Qu'il s'agisse des habitants, des associations, des commerçants, des Conseils de Quartier qui gèrent la continuité des projets sur le temps long, nous reconnaitrons la complémentarité de la vision de chacun.

Chaque décision impactante doit faire l'objet d'une concertation préalable avec toutes les parties prenantes.

Quartier Mouton-Duvernet

1) Site de l'ancien hôpital La Rochefoucauld

Nous nous opposons fermement au projet immobilier envisagé sur le site de l'ancien hôpital La Rochefoucauld, dans le 14^e arrondissement. Ce projet, qui prévoit la privatisation de près de la moitié du site et l'implantation de constructions neuves, porterait une atteinte grave à un ensemble patrimonial exceptionnel conçu en 1781 par Jacques-Denis Antoine, architecte majeur du XVIII^e siècle, notamment auteur de la Monnaie de Paris.

Au-delà de la défiguration d'un héritage architectural remarquable, ce projet s'inscrit dans une logique de densification que nous refusons sans ambiguïté. Nous serons toujours contre les opérations qui sacrifient les espaces verts, l'équilibre urbain et la qualité de vie des habitantes et habitants au profit d'une densification excessive et irréversible.

Préserver ce site, son histoire et ses respirations végétales est un choix politique fort : celui d'une ville plus humaine, plus respectueuse de son patrimoine et de ses habitants.

2) Travaux de la place Denfert Rochereau

Dès la fin du mois de mars, nous demanderons un moratoire sur la poursuite des travaux de la place Denfert-Rochereau, dont la reprise est prévue en mai. Le projet actuel prévoit notamment la fermeture de l'accès du rond-point à la rue Froidevaux, une mesure qui risque d'engorger fortement le flanc ouest de la place.

Nous proposerons de réunir l'ensemble des parties prenantes — mairie, maîtrise d'œuvre, bureau d'études, Préfecture, RATP, riverains et commerçants — afin de réexaminer collectivement la suite du projet. L'objectif sera notamment d'étudier le maintien d'un accès du rond-point vers la rue Froidevaux pour les bus, les véhicules de police, les services de secours, autres véhicules prioritaires et les vélos.

3) Sécuriser les traversées piétonnes sur l'avenue du Maine et l'avenue du Général-Leclerc

Les traversées piétonnes dangereuses seront sécurisées en priorité, notamment à l'angle avenue du Maine / rue Thibaud et sur plusieurs carrefours de l'avenue du Général Leclerc. Des feux piétons sonorisés, une meilleure visibilité et des temps de traversée adaptés seront déployés. Les trottoirs dégradés feront l'objet de réparations ciblées pour garantir des déplacements sûrs pour les enfants, les seniors et les personnes à mobilité réduite.

4) Pour un cadre de vie apaisé rue Brézin et place Jacques-Demy

La rue Brézin fera l'objet d'un suivi renforcé de la végétalisation et de l'entretien des jardinières, avec des ajustements si celles-ci entravent les usages du quotidien. Des poubelles et cendriers seront installés pour améliorer la propreté. Sur la place Jacques Demy, les pieds d'arbres dégradés seront réaménagés avec des protections adaptées. L'objectif est de concilier végétalisation, propreté et circulation piétonne.

5) Rendre les trottoirs praticables et accessibles dans nos rues

Les trottoirs seront rendus pleinement praticables dans plusieurs rues identifiées lors des marches exploratoires : rue Bézout, rue du Couëdic, rue Rémy-Dumoncel, et place du Commandeur. Les plaques dangereuses, pieds d'arbres ravinés et obstacles seront réparés ou supprimés. Des bandes podotactiles pour les personnes malvoyantes et dispositifs sonores seront installés là où ils manquent. La priorité sera donnée à l'accessibilité et à la sécurité des piétons.

6) Apaiser les usages et réduire les nuisances dans les rues commerçantes

Les usages de l'espace public seront rééquilibrés, notamment rue Daguerre, rue Boulard et avenue du Maine. Les emprises excessives sur les trottoirs seront limitées et les règles encadrant les terrasses mieux appliquées. Les nuisances sonores et les conflits d'usage feront l'objet de contrôles renforcés.

Quartier Montparnasse-Raspail

1) Réconcilier mobilités et qualité de vie autour de la gare Montparnasse et la place de Catalogne

Entre la gare Montparnasse et la place de Catalogne, les flux de circulation se concentrent et se télescopent. Le réaménagement ambitieux de la place de Catalogne et de la rue du Commandant-Mouchotte a été conduit dans une logique de réduction drastique de la place de la voiture, sans mesurer suffisamment ses conséquences concrètes pour les riverains et les usagers du quartier.

Nous voulons apaiser la circulation sans l'ignorer, en tenant compte de toutes les réalités du secteur.

Notre engagement :

- Lancer une étude d'impact indépendante sur les besoins réels de circulation et de stationnement liés à la gare Montparnasse, au centre commercial, à l'hôtel de 900 chambres et aux usages de dépose-minute.
- Repenser l'aménagement de l'espace public pour mieux organiser la cohabitation entre piétons, cyclistes, bus, taxis et voitures.
- Fluidifier les flux pour réduire les nuisances, améliorer la sécurité et rendre le quartier plus lisible et plus vivable pour ses habitants comme pour ses visiteurs.

2) Square Gaston Baty

Nous sanctuariserons le square Gaston-Baty comme espace vert protégé de proximité. La parcelle Gaîté/Jolivet sera transformée en extension végétalisée du square, sans construction.

Nous renforcerons l'entretien, l'accessibilité et le mobilier pour un jardin accueillant à tous.

Aucun îlot de verdure ne sera sacrifié à la densification quand des alternatives existent.

3) Le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul

Le refus persistant de la municipalité d'accompagner l'extension ou l'implantation des fondations Cartier et Giacometti, pourtant clairement exprimée par ces deux institutions majeures, a conduit à leur départ du quartier Montparnasse. Leur installation respective au Louvre des Antiquaires et dans l'immeuble des Invalides constitue une perte culturelle considérable pour le quartier et alimente un profond sentiment de gâchis.

Aujourd'hui, en l'absence de permis de construire définitivement accordés, quatre opérations représentant plus de la moitié de la surface totale du projet sont à l'arrêt. Cette situation ouvre une fenêtre d'opportunité : nous demandons un moratoire sur cette partie du projet afin de permettre une réorientation ambitieuse et concertée.

Nous souhaitons rouvrir le dialogue avec les associations de riverains pour élaborer un projet plus équilibré, laissant une place accrue aux espaces verts et aux équipements culturels. Fidèles à nos convictions, nous réaffirmons notre opposition aux projets de densification excessive : le site de Saint-Vincent-de-Paul ne saurait faire exception.

4) Nous nous opposons au projet « Oasis », avenue du Commandant Mouchotte

Le projet Oasis, porté par la SemPariSeine et le cabinet REI-Habitat, nous apparaît profondément inadapté au contexte urbain et humain de l'avenue du Commandant Mouchotte. En prévoyant la vente du bâtiment à des investisseurs privés, sa surélévation à 19 mètres, l'ouverture permanente à la circulation de toutes les voies entourant le Jardin Atlantique et l'implantation d'un hôtel de près de 300 lits fonctionnant 24h/24, ce projet cumule densification excessive, artificialisation irréversible de la dalle-jardin et multiplication des nuisances. Il est particulièrement inopportun d'installer un programme d'une telle ampleur au pied du grand

ensemble Mouchotte, qui abrite plus de 2 000 habitants du 14^e arrondissement : les flux de véhicules, les livraisons, les événements festifs nocturnes et l'augmentation massive de la fréquentation exposerait directement les riverains à des nuisances sonores et à une dégradation sensible de leur cadre de vie.

Au-delà de son coût et de son caractère architectural discutable, ce projet semble ignorer les contraintes locales ainsi que les préoccupations exprimées par les habitants, réduisant la concertation à un simple alibi. Nous demandons que le Jardin Atlantique, espace précieux de calme et de biodiversité, soit pleinement protégé, plutôt que fragilisé par une urbanisation qui serait à la fois irréversible et préjudiciable à l'équilibre du quartier.

Quartier Jean Moulin – Porte d'Orléans

1) Nous reviendrons au « double-sens » sur l'avenue du Général Leclerc

La mise en sens unique de l'avenue du Général Leclerc, décidée sans véritable concertation avec les habitants, les commerçants et les usagers, s'est révélée être un choix « perdant-perdant ». Elle a fragilisé l'activité commerciale et appauvri la vie de l'avenue, tout en reportant une circulation excessive sur les rues adjacentes. Les riverains, et en particulier ceux de l'avenue Jean-Moulin ou de la rue des Plantes, subissent aujourd'hui une dégradation de leur cadre de vie, marquée par davantage de nuisances, de bruit et de pollution. Cette décision illustre les limites d'une politique de mobilité imposée d'en haut, déconnectée des réalités locales, et appelle une réévaluation sérieuse fondée sur l'écoute, l'expérimentation et le dialogue.

2) Revoir l'aménagement de la rue des Plantes

La rue des Plantes porte aujourd'hui bien mal son nom. Nous voulons en faire une rue plus apaisée et plus agréable à vivre, en donnant la priorité aux piétons grâce à des trottoirs élargis et à une végétalisation ambitieuse. Nous proposons également d'y créer une voie dédiée aux vélos, tout en maintenant une seule voie de circulation automobile. Cette réorganisation s'accompagnerait d'une optimisation des feux de circulation, aujourd'hui largement déséquilibrés — les feux rouges durant cinq à six fois plus longtemps que les feux verts — ce qui provoque des congestions quasi systématiques. L'objectif est clair : améliorer le cadre de vie tout en rendant la circulation plus fluide et plus efficace.

3) Plus d'ambitions pour la Porte d'Orléans

Le projet de transformation de la Porte d'Orléans présenté par l'APUR apparaît aujourd'hui comme une réponse essentiellement technique et singulièrement peu ambitieuse. Il se concentre sur des ajustements de tracés et de points d'arrêt de bus, relevant davantage du réglage administratif que d'une véritable vision politique pour ce carrefour stratégique du sud parisien.

Les habitants en sont les grands oubliés : aucune amélioration notable n'est proposée en matière de qualité de l'air, de réduction des nuisances sonores ou de confort urbain. Là où l'APUR organise des flux de bus, nous voulons créer des flux de vie. C'est pourquoi nous redessinerons un projet véritablement ambitieux pour la Porte d'Orléans, en réunissant l'ensemble des parties prenantes — riverains, usagers, acteurs économiques et institutionnels — afin de bâtir une

transformation à la hauteur des enjeux, en traitant enfin les sujets laissés de côté et en faisant de cette porte un espace apaisé, vivant et exemplaire.

Par ailleurs, nous ferons une étude de faisabilité quant à la couverture du périphérique Porte d'Orléans.

Nous engagerons des études et des opérations autour de la Porte d'Orléans. Cette couverture permettra de recréer des espaces de respiration et de reconnecter des quartiers aujourd'hui séparés.

Là où la couverture n'est pas possible, le périphérique sera modernisé et végétalisé : revêtements anti-bruit, dispositifs de captation des particules, végétalisation renforcée de ses parois et de ses emprises avec des essences capables d'absorber une partie des polluants.

Quartier Montsouris-Dareau

1) Reille : site des Sœurs Franciscaines

Nous nous engageons à réexaminer en profondeur le projet actuellement prévu sur le site remarquable du couvent des Franciscaines, dont la mise en œuvre pourrait porter atteinte à un lieu d'exception, comprenant notamment une chapelle néogothique et plus de 4 000 m² d'espaces verts. Dans cette perspective, un moratoire sera instauré sur les opérations contestées, afin d'empêcher toute intervention irréversible et d'ouvrir une phase de concertation approfondie avec les associations et les riverains. Cette démarche vise à élaborer collectivement un projet respectueux de l'histoire, de l'identité et des qualités patrimoniales du site.

Fidèles à notre engagement en faveur de la qualité de vie et de la préservation des espaces ouverts, nous refusons une approche fondée sur la maximisation de la densification, en particulier lorsqu'elle se fait au détriment du patrimoine historique, architectural et paysager. Il apparaît aujourd'hui indispensable de repenser l'avenir et la vocation du site dans une logique plus équilibrée et plus ambitieuse, à même de préserver durablement ses richesses tout en évitant une banalisation de ce lieu singulier.

Nous sommes convaincus qu'une évolution du projet est possible sans léser les intérêts du propriétaire, en l'inscrivant dans une orientation plus cohérente avec le potentiel du site. Celui-ci pourrait ainsi accueillir prioritairement des usages culturels, éducatifs, de recherche ou de création artistique, accompagnés de logements spécifiquement liés à ces activités. Une telle programmation permettrait de concilier développement, préservation et innovation, tout en renforçant le rayonnement culturel, intellectuel et scientifique du 14^e arrondissement.

Dans cette perspective, nous souhaitons que la chapelle se voit attribuer une nouvelle vocation culturelle à l'échelle de l'arrondissement, confiée à des professionnels et respectueuse de son histoire et de sa dimension spirituelle. Par ailleurs, la préservation des espaces verts constitue une priorité absolue, impliquant une réécriture du projet global afin de garantir la protection durable des paysages existants et de maintenir un juste équilibre entre valorisation du site, respect de l'environnement et transmission du patrimoine.

2) Garantir la tranquillité et la sécurité autour de la prison de la Santé

La Ville agira avec détermination pour rétablir un cadre de vie serein aux abords de la prison de la Santé, aujourd'hui fortement dégradé depuis sa réouverture. Face aux trafics, aux nuisances sonores répétées, aux parloirs sauvages et aux projections de colis qui mettent en danger les habitants, nous mettrons fin au sentiment d'abandon exprimé par les riverains.

Une police municipale armée, formée et présente sur le terrain aura notamment pour mission d'assurer des rondes effectives 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, comme cela se faisait avant la rénovation de l'établissement. Cette présence humaine permanente viendra compléter les dispositifs existants, dissuader les comportements délinquants et protéger les habitants, en particulier aux heures sensibles, notamment lors des sorties d'école et en soirée.

La municipalité défendra également la mise en place de solutions concrètes contre le bruit et les projections (filets de protection, dispositifs anti-bruit), en lien avec l'État et la Préfecture de police, afin que sécurité et qualité de vie redeviennent une réalité pour tous.

Quartier Pernety

1) Nommons l'école polyvalente du 69-71 rue de l'Ouest : École Samuel Paty

Maire du 14^e, je serai le garant intransigeant de la laïcité, des valeurs républicaines et de la liberté d'expression.

Donner le nom de Samuel Paty à cette école serait un acte fort et nécessaire, au moment où le procès de son assassinat rappelle qu'un professeur a été tué pour avoir simplement enseigné la liberté d'expression à partir de caricatures de presse — et alors même que certaines lignes de défense tentent aujourd'hui de déplacer la responsabilité et de salir sa mémoire.

Trop peu de villes, trop peu d'écoles portent encore son nom.

Paris, frappée en son cœur par l'attentat contre *Charlie Hebdo*, se doit de montrer l'exemple et de transmettre clairement ces valeurs aux générations futures.

Chaque enfant franchissant les portes de cette école, se rappellera que l'école de la République est le sanctuaire du savoir, de la liberté et du courage.

2) Passage Anna Waisman : honorer une grande artiste du 14^e et donner vie au vœu des habitants de Pernety

Nous proposons de nommer le passage devant la place de l'Amphithéâtre « Passage Anna Waisman », et cette dénomination pourrait être accompagnée de l'installation d'une sculpture de l'artiste dans l'espace public. Anna Waisman est une artiste majeure, profondément liée au 14^e arrondissement.

Artiste peintre sculptrice du XX^e siècle, transfuge de la danse, Anna Waisman a travaillé dans le 14^e arrondissement, rue du Château, à partir des années 1970. Encouragée par Zadkine, son œuvre marquée par des formes biomorphiques puissantes, donne notamment corps à l'alphabet hébraïque et interroge la mémoire et la vie.

Redécouverte depuis 2023, Anna Waisman a été exposée et mise à l'honneur par des événements culturels en 2023 à la Drawing House et à la librairie Tropiques. Elle fait désormais partie de la série des « Figures du 14^e », un arrondissement aux profondes racines artistiques, notamment autour de Montparnasse.

3) Salle de prière

L'implantation d'une salle de prière religieuse au 121 rue de l'Ouest, décidée sans réelle concertation, apparaît inadaptée au regard de la surface du local, des conditions de sécurité et de la tranquillité du quartier.

Nous proposons de revoir l'affectation de ce site et de rechercher, en lien avec les habitants, un lieu plus approprié, afin de concilier liberté de culte, sécurité et qualité de vie pour tous.

4) Préserver la rue des Thermopyles

Nous nous engageons à protéger la rue des Thermopyles, site remarquable au caractère champêtre et à l'identité unique, contre tout projet immobilier spéculatif qui en menacerait l'équilibre. Nous nous opposerons à l'implantation de meublés touristiques et à toute densification excessive de ce cœur d'îlot enclavé.

5) Une forêt pour faire mémoire, une forêt pour faire société

La forêt urbaine de la place de Catalogne, issue de la mobilisation citoyenne contre le projet autoroutier de la radiale Vercingétorix, est devenue un lieu emblématique du 14^e arrondissement. Nous proposons d'en faire une forêt des figures du 14^e, en nommant progressivement ses arbres pour honorer celles et ceux qui ont incarné l'engagement, la solidarité et la résistance.

Un premier arbre rendrait hommage à Jean Macheras et Simone Bigorgne, figures de l'engagement associatif et de la lutte contre la radiale Vercingétorix. Un olivier, symbole de paix et de mémoire, serait dédié à Ilan Halimi et au jeune Elias, victimes de la haine antisémite, afin d'affirmer le refus de toute violence et de transmettre un message de fraternité.

Comme une forêt, une ville se construit par des racines communes. Nommer ces arbres, c'est faire vivre une mémoire partagée et rappeler que le 14^e sait résister, protéger et rassembler.

Quartier Didot-Plaisance-Porte de Vanves

1) Réhabilitation de la place de la Porte de Chatillon : future place « Mélinée et Missak Manouchian »

Nous proposons la réhabilitation complète de cette place aujourd'hui laissée à l'abandon afin d'en faire un véritable espace de vie, ouvert, apaisé et fédérateur pour le quartier. Le projet prévoit son élargissement pour redonner de l'ampleur aux circulations piétonnes, la création d'espaces végétalisés généreux – plantations d'arbres, massifs arbustifs et assises intégrées – ainsi qu'un traitement qualitatif des sols et du mobilier urbain afin d'en faire un lieu accueillant, convivial et

durable. Cette requalification s'accompagnerait d'une démarche mémorielle forte : nous souhaitons que cette place soit renommée « Place Melinée et Missak Manouchian », en hommage à ces deux résistants qui ont vécu dans l'immeuble situé juste en face, au 79 rue des Plantes. Donner leur nom à cette place permettrait d'inscrire dans l'espace public la mémoire de ce couple emblématique de la Résistance et de transmettre aux générations futures les valeurs de courage, d'engagement et de fraternité qu'ils incarnent.

2) Créer un schéma spécifique de collecte et de nettoyage les jours de marché et de puces :

Le nettoyage après le marché doit faire l'objet d'un soin particulier. Les dépôts doivent être strictement interdits et sanctionnés. Il est nécessaire d'être vigilant afin d'éviter la situation de la porte de Montreuil qui a vu la fin de l'accès d'une partie importante de l'espace public du fait d'un laisser faire au fil du temps. Nous demanderons l'intervention d'une brigade de police nationale à cheval le week-end pour sécuriser la zone et le renfort ponctuel d'équipes après les marchés du boulevard Brune et les puces. Nous pourrions également créer des zones de tri et de reprise pour les chiffonniers, pour éviter les dépôts sauvages.

3) Des squares plus ouverts, plus accessibles, mieux partagés

Les espaces verts de proximité que sont le square Alésia-Ridder, le square Renoir-Lichtenberger et le jardin de la place Louise-Losserand constituent des respirations essentielles pour les habitantes et habitants du quartier. Ils restent pourtant morcelés, peu lisibles et parfois difficilement accessibles. Nous engagerons une requalification d'ensemble pour améliorer leur ouverture visuelle, la qualité des cheminements piétons et la végétalisation, en lien avec les conseils de quartier et les riverains.

Les usages y seront clarifiés — aires de jeux pour les enfants, espaces calmes dédiés à la détente, zones adaptées à des pratiques sportives légères — à travers une concertation locale associant habitants, associations et acteurs du territoire.

Nous améliorerons l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et renforcerons les continuités piétonnes, notamment entre les logements sociaux et ces espaces verts, pour garantir un accès plus inclusif, fluide et sécurisé.

4) Plus de sécurité et de tranquillité dans des lieux « prioritaires »

Nous mettrons en œuvre un plan « tranquillité ciblé » afin de répondre concrètement aux préoccupations des habitants du quartier en matière de sécurité et de qualité de vie.

Nous renforcerons la présence de la police municipale (que nous triplerons, nous formerons et nous armerons) sur des secteurs identifiés comme prioritaires : Boulevard Brune, Porte de Vanves, les abords du métro Plaisance, rue Vercingétorix et dans le quartier Moulin de la Vierge.

La présence de dispositifs de vidéo surveillance plus modernes permettront des interventions plus rapides, et la fusion du GPIS avec la police municipale permettra à cette dernière d'avoir accès directement aux halls et cages d'escalier d'immeubles sociaux.

Enfin, nous mettrons en place un plan ambitieux d'éclairage public, afin de sécuriser les espaces aujourd'hui anxiogènes.